

## ■ Association des installateurs électriciens du canton de Genève (AIEG) La formation et la défense professionnelles pour chevaux de bataille

**Que seraient nos vies sans le savoir-faire des électriciens ? Un enfer ! Mais ce serait aussi le cas si nous avions affaire à des personnes peu compétentes. C'est pour éviter cet écueil qu'a été fondée, en 1900, l'AIEG. Cette association fédère les entreprises genevoises d'installations électriques et/ou de télécommunications dignes de ce nom. Le point avec Philippe Massonnet, président et Fabio Romano, vice-président.**

– *Combien d'entreprises l'AIEG regroupe-t-elle ?*

– L'AIEG rassemble une cinquantaine d'entreprises, soit 860 professionnels spécialisés, garantissant un travail de qualité dans le strict respect des normes et ordonnances. Seules les entreprises formatrices en possession d'une autorisation de former délivrée par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du canton de Genève et également titulaires de l'autorisation d'installer et de contrôler peuvent en faire partie.

– *Les métiers de l'électricité attirent-ils les jeunes ?*

Nous avons près de 400 apprenti(e)s en formation à l'Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois (CIEG). Parmi les métiers du bâtiment, la branche de l'électricité est celle qui forme le plus. Ce succès implique une sélection rigoureuse des candidats. Les personnes intéressées pourront nous rencontrer lors de la prochaine Cité des Métiers, à Palexpo, à l'automne 2018 ou visiter le site du CIEG: [www.cieg.ch](http://www.cieg.ch).

– *Et du côté de la formation continue ?*

– Nous proposons deux formations certifiantes en collaboration avec l'Ifage. La première, «Chef de chantier», s'étend sur 18 mois. Elle débouche sur le Certificat cantonal de formation continue de chef/fe de chantier électricien/ne, avec une double reconnaissance, cantonale et de l'USIE. Cette reconnaissance permet à la personne diplômée de pouvoir changer de canton si elle le souhaite. Cette formation connaît un franc succès, tant et si bien que l'Association Vaudoise des Installateurs Electriciens (ACVIE) a repris cette formation à son compte. D'autres cantons romands ont également repris le principe de cette for-



► **Près de 400 apprentis sont en formation à l'Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois (CIEG).**

mation. La deuxième, intitulée «Chargé/e d'affaires électricien/ne», qui permet d'améliorer fortement la formation de nos cadres, connaît un succès important avec, chaque année, une douzaine de candidats.

– *Pouvez-vous nous parler du projet pilote «Circuit parallèle/Série» ?*

– Le projet pilote «Circuit parallèle/Série» va à contre-courant de la doctrine d'orientation par l'échec. Actuellement, les élèves obtenant des résultats faibles sont orientés vers la formation d'électricien de montage. Ceci se pratique également pendant la formation d'installateur-électricien. Ces actes induisent une perception négative du métier d'électricien de montage ainsi qu'un sentiment de découragement des élèves. Le projet pilote «Circuit parallèle/Série» propose une entrée unique en formation d'électricien du bâtiment. Après 2 années, la possibilité de poursuivre comme installateur-électricien, qui permet ensuite d'accéder aux formations supérieures, ou de continuer comme électricien de montage est offerte. Avec ces perspectives, l'élève décide de son futur professionnel, pro-

gresse à un rythme régulier et perçoit que c'est son investissement qui lui fait choisir sa formation.

– *Quels sont vos combats, en tant qu'association ?*

– La formation et la défense professionnelles nous tiennent à cœur; ce que notre association évoquait, le 19 mai dernier, au cours d'un événement que nous organisons en présence de nos membres et d'un large éventail de partenaires professionnels et institutionnels. Y participaient aussi Pierre Maudet, Conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie, ainsi que Thierry Apothéloz, maire de Vernier et président de l'Association des communes genevoises. Cette soirée nous a permis de valoriser le travail des associations patronales et de faire prendre conscience des valeurs que ces dernières véhiculent.

– *Quelles sont les difficultés inhérentes à vos métiers ?*

– La situation économique est de plus en plus tendue, sans parler de la concurrence tant locale, nationale, qu'étrangère ni des lourdeurs administratives. Fort heureusement, plusieurs pistes existent pour pallier cette réalité, comme la formation du personnel d'exploitation et administratif, celle des dirigeants d'entreprise ainsi que la mise en place d'un code de déontologie annuel attestant d'un certain nombre de critères et permettant de mettre en avant l'éthique des membres qui l'obtiennent.

– *Un dernier message ?*

– En matière d'installations électriques, il convient de choisir la bonne entreprise. Le prix, oui, mais pas à n'importe quel prix! ■

*Esther Ackermann*

**AIEG**  
24, av. Eugène-Pittard – CP 264 – 1211 Genève 12  
Tél.: 022 702 03 04 – [www.aieg.ch](http://www.aieg.ch)